

Actualités

Bilan d'automne de la ferme normande
Omnibus et future PAC
Etats Généraux de l'Alimentation

Session CRAN du 27 novembre 2017

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Michel LAFONT

Responsable du Pôle
Économie & Prospective
des Chambres d'agriculture de Normandie



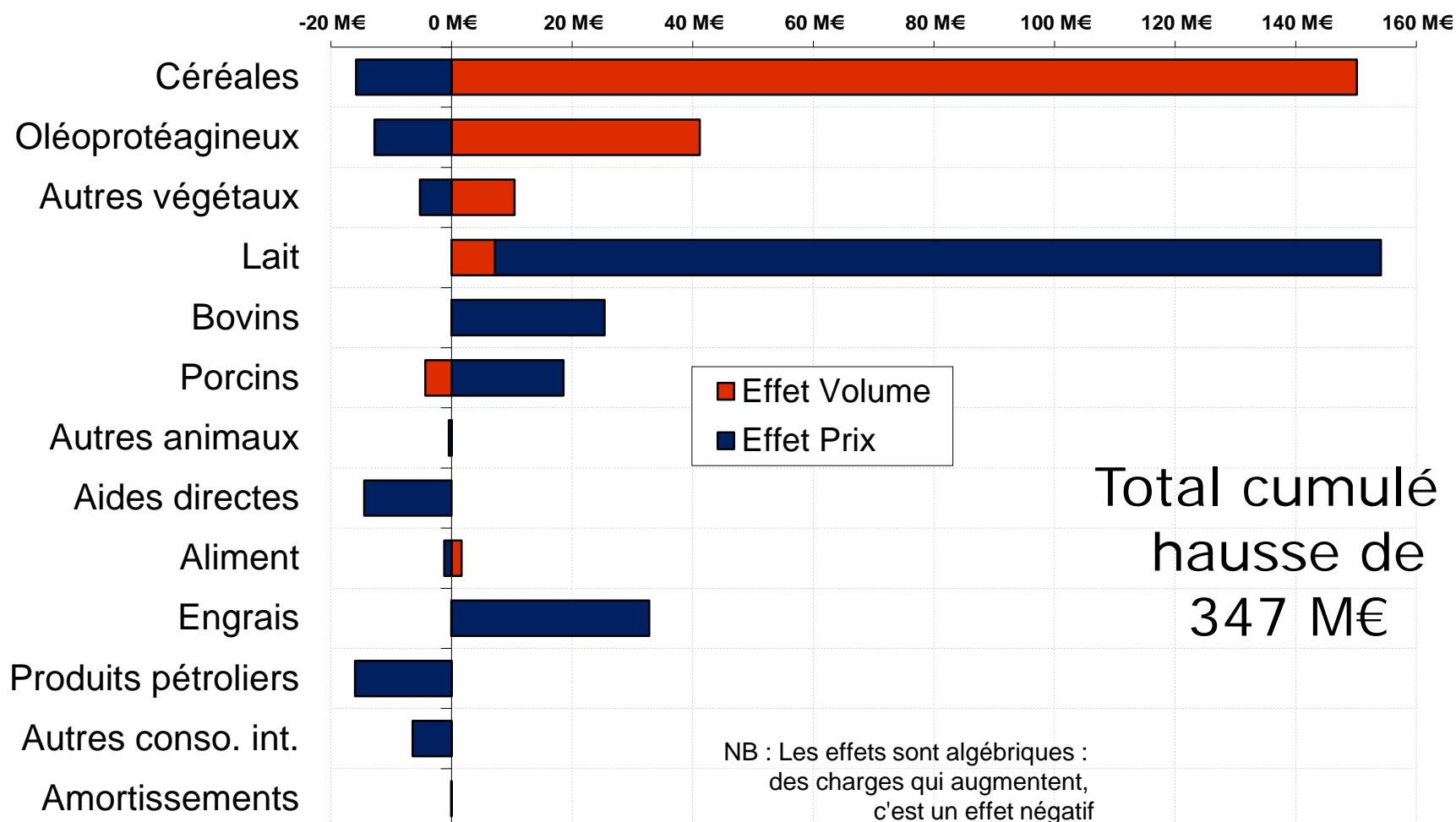
Bilan d'automne de la Ferme normande



Premières tendances : effets mesurés par poste



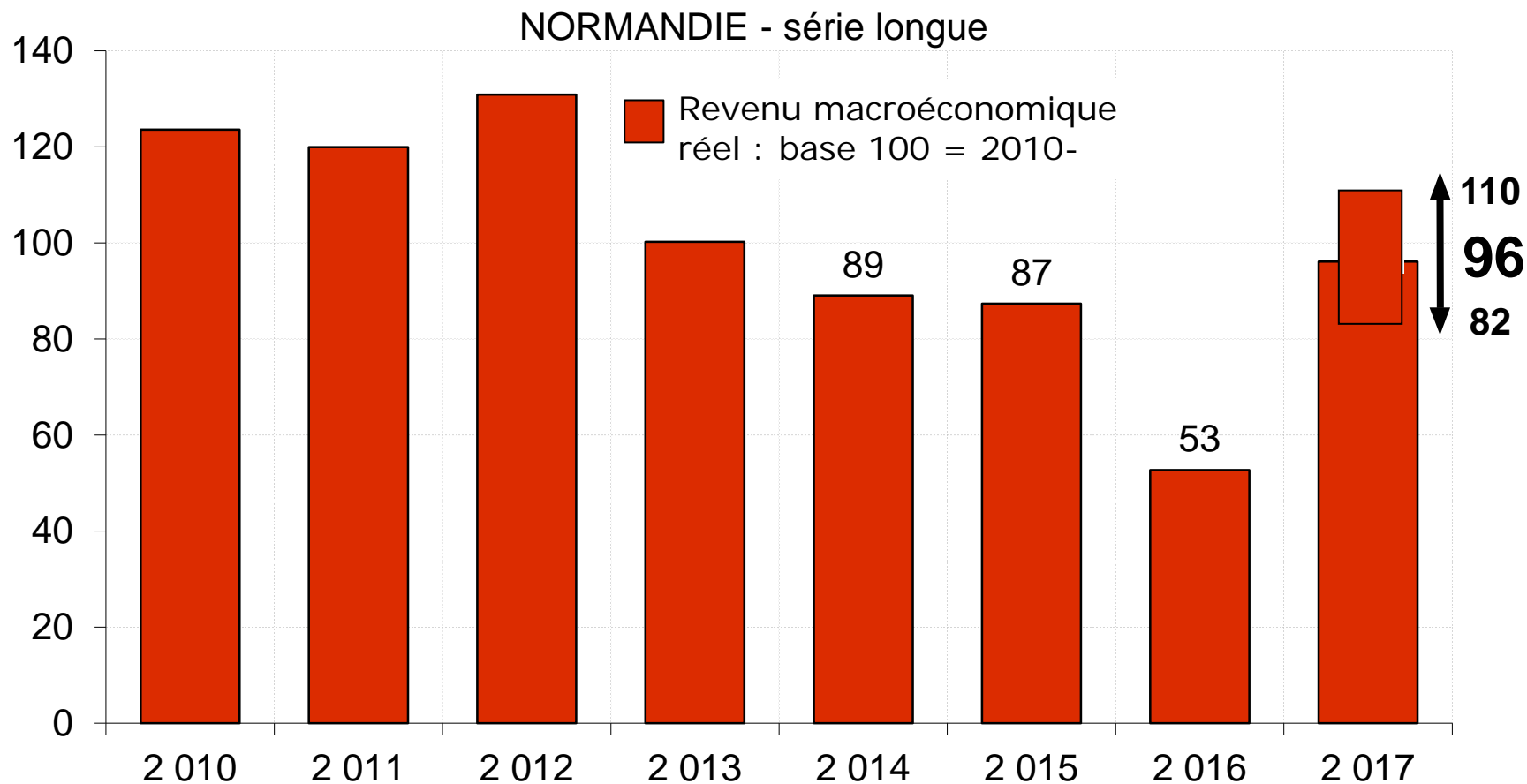
Principaux effets NORMANDIE - 2017



Premières tendances : la Normandie sort la tête de l'eau



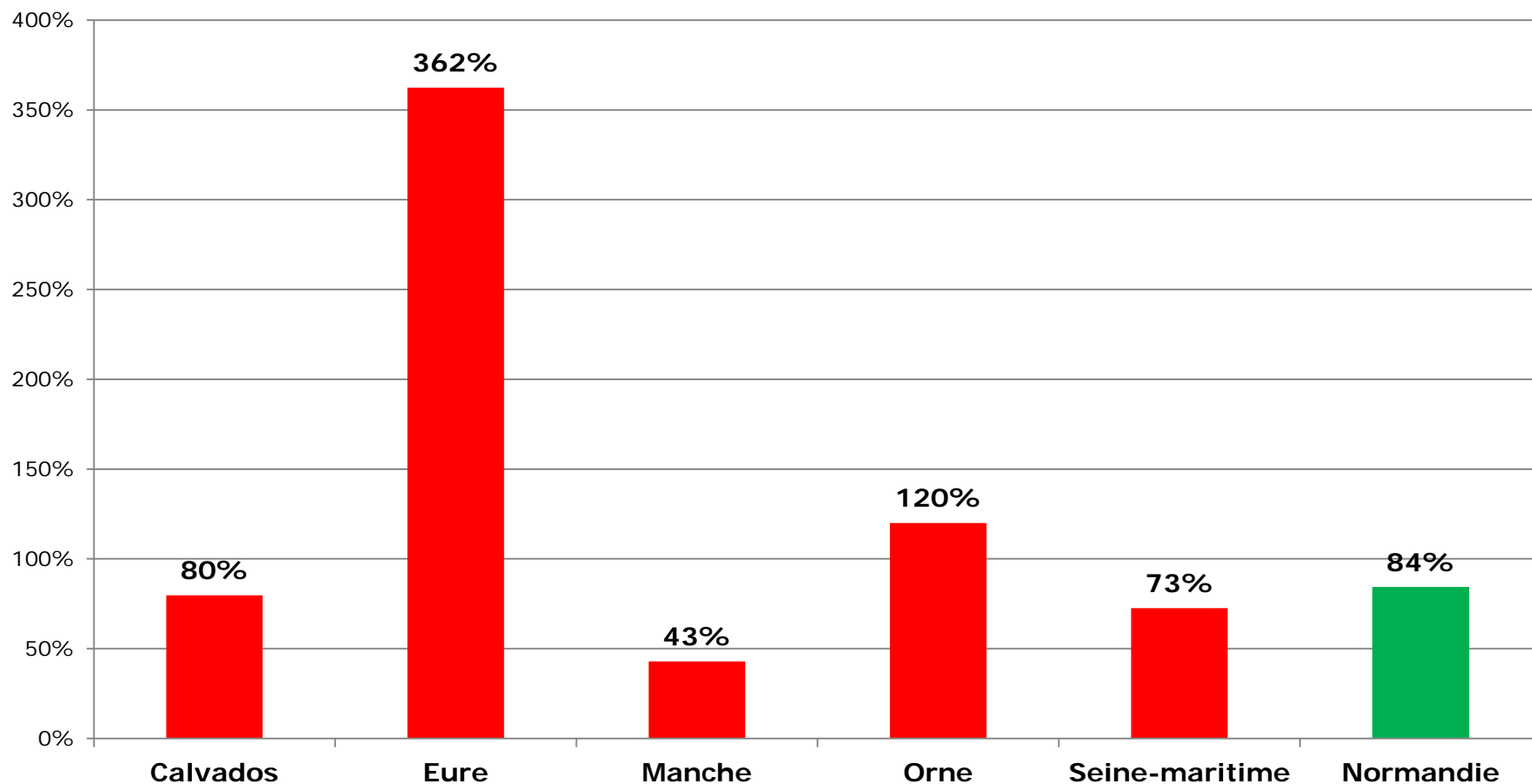
Les effets partiels mesurés sur le revenu sont massifs
avec une marge d'incertitude importante



Premières tendances : résultats par département



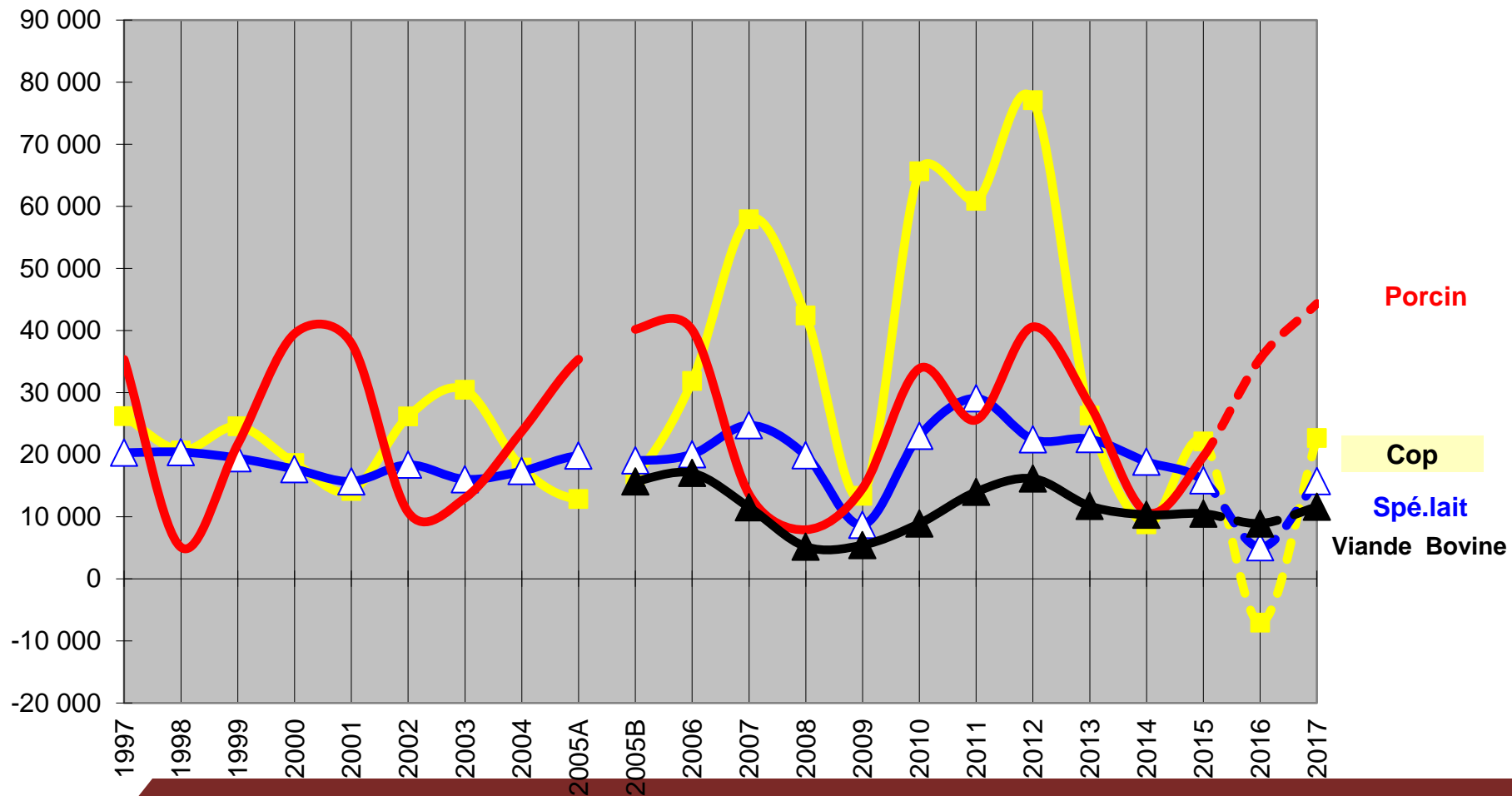
Evolution (estimation partielle) du revenu 2017



Résultats par système RCAI / actifs non salariés



Revenu disponible observé 1997 - 2015 et prévisionnel 2016 et 2017
destiné aux prélèvements privés et à l'auto-financement
en euros courants par UTANS - rupture de série en 2005
données CER traitement Chambres d'agriculture



Simplification PAC

Accord sur l'Omnibus

Omnibus : une mini réforme de la PAC



- < **Accord en trilogue le 16 octobre entre la Commission, le Conseil des ministres et le Parlement européen**
 - 4 Sur le volet agricole (issu de la procédure de simplification)
 - 4 Une application dès le 1^{er} janvier 2018
- < **Gestion des risques**
 - 4 Taux d'aide publique : 70 % (contre 65 % actuellement)
 - 4 Seuil de déclenchement : 20 % (contre 30 % actuellement)
 - 4 Création d'un Instrument de Stabilisation du Revenu sectoriel (ISR)
 - 4 Assurance récolte :
 - Impact budgétaire conséquent par l'abaissement du seuil et la hausse du taux d'aide : 250 M€ à 500 M€ en plus par an
- < **Aides couplées :**
 - 4 Possibilité de révision annuelle du dispositif : 1^{er} août N-1 pour 1^{er} janvier année suivante
- < **Paiement vert :**
 - 4 Des ajustements sur diversité des cultures et SIE



< Paquet lait :

- 4 Les mesures sont pérennisées au-delà de 2020

< Toutes les OP (non commerciales) agréées peuvent négocier collectivement

- 4 Ce dispositif réservé au lait, huile d'olive, bœuf et grandes cultures est élargi à tous les secteurs agricoles

< Clauses de répartition de la valeur

- 4 La dérogation obtenue par le secteur betteravier est étendue à tous les secteurs agricoles
- 4 Les OP peuvent convenir de cette clause avec leur premier acheteur
- 4 Ces pratiques pourront être encadrées par l'interprofession



< Transfert P1 vers P2

- 4 **Limité à 15 % du P1 (pas de changement)**
- 4 **Possible à nouveau en 2019 (notification au 1/08/2018)**
 - Alors que le texte actuel donnait 2018 comme dernière possibilité
- 4 **En France :**
 - 3,33 % de transfert P1 vers P2 2014-2017 puis 7,53 % (+ 4,2 %) en 2018
 - Quelle décision pour 2019 ? : réponse en août 2018

< Zones à Handicap Naturel

- 4 **Report du nouveau zonage à 2019**
- 4 **La Normandie est concernée par cette réforme**
 - Calvados (Pays d'Auge et Val d'Orne) : a priori pas de changements
 - Manche : marais du Cotentin
 - Orne : inquiétudes pour le Val d'Orne et la région de Carouges
 - Eure et Seine-Maritime : demande en cours pour le Pays de Bray... mais les critères semblent difficiles à atteindre

PAC Post 2020

Projet de Communication



*Phil HOGAN,
Commissaire européen à l'Agriculture*



Un calendrier réaffirmé



< 29 novembre 2017

- 4 Adoption de la communication sur « le futur de l'alimentation et de l'agriculture »
- 4 Le texte présenté ici fait l'objet d'une consultation interservices au sein de la Commission

< Mai 2018

- 4 Publication de Cadre Financier Pluriannuel post 2020

< Second semestre 2018

- 4 Propositions législatives sur la future PAC

< Fin premier semestre 2019

- 4 Adoption de la réforme de la PAC

< Juin 2019 : élections européennes

Future PAC : subsidiarité accrue



< Plans stratégiques nationaux et/ou régionaux

4 Couvriront le P1 et le P2

4 *Commentaire* : le choix d'inclure le P1 est tout sauf neutre !

< L'UE énoncerait des paramètres politiques de base

4 Objectifs de la PAC, types d'intervention, exigences essentielles...

< Développement Rural

4 Réduire le niveau de complexité

< 4 pistes fortes

4 Agriculture plus intelligente et plus moderne

4 Revenu plus juste pour les agriculteurs

4 Architecture verte revisitée

4 Attirer de nouveaux agriculteurs

Innovation, investissement, gestion des risques



< Agriculture plus intelligente et plus moderne

- 4 Utiliser plus et mieux la recherche et l'innovation
- 4 Renforcer le conseil agricole

< Revenu plus juste pour les agriculteurs

4 Des paiements directs mieux répartis

- Plafonnement obligatoire entre 60 000 et 100 000 € par bénéficiaire en « prenant en compte la force de travail »
- Convergence accrue vers l'Est
- Soutien renforcé aux petits agriculteurs qui « dépendent de l'agriculture pour vivre »

4 Un marché plus rémunérateur

- Via des investissements plus soutenus

4 Des outils de gestions des risques mieux utilisés

- Mise en place d'un plate-forme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques
- Explorer une approche intégrée et cohérente qui combine des outils complémentaires (intervention communautaire, fonds mutuels, épargne de précaution, apport de capitaux privés...)

Une PAC verte et ouverte aux jeunes



< Architecture verte revisitée

- 4 Abandonner la conditionnalité, les MAEC et le Paiement vert
- 4 Une nouveau système basé sur des obligations de résultats
- 4 Chaque Etat membre pourrait construire un mix de mesures obligatoires et volontaires dans chaque pilier
 - Souplesse accrue entre les deux piliers
- 4 Nouvelle approche technique collaborative tournée vers le résultat
 - Encourager davantage les approches coopératives et collectives...
 - ... en impliquant les agriculteurs et les parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre au service d'un résultat

< Attirer de nouveaux agriculteurs

- 4 Créer ou renforcer le soutien aux premières installations
- 4 Meilleur accès aux instruments financiers
- 4 Elaborer des plans de succession
- 4 Transfert de connaissance entre génération

Etats Généraux de L'Alimentation



*Emmanuel MACRON
Discours de Rungis le 11 octobre 2017*

EGA : organisation et calendrier



< Une promesse de campagne d'Emmanuel Macron

- Définir un partage équilibré de la valeur dans les filières pour « permettre aux agriculteurs de vivre du juste prix payé »
- Permettre aux Français « d'avoir accès à une alimentation saine, durable et sûre »

< 20 juillet – 30 septembre : création et répartition de la valeur

- 4 7 ateliers nationaux
- 4 Discours d'Emmanuel MACRON, 11 octobre 2017

< 1^{er} septembre – 30 octobre :

- 4 Une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous
- 4 6 ateliers nationaux

< 20 juillet – 10 novembre :

- 4 Consultation publique et débats régionaux

< Fin novembre

- 4 Restitution de l'atelier transversal
 - Quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique

< Fin décembre

- 4 Finalisation des plans de filières

< Avant juin 2018 :

- 4 Adoption d'une loi avec changements réglementaires par ordonnance

Concertation foisonnante



< Participation (31 octobre)

4 24 800 inscriptions

- Citoyens : 57 %
- Organisations but lucratif : 1 %
- Organisations but non lucratif : 2 %
- Non spécifié : 39 %

4 Production et distribution

- 19 000 participants
- 8 400 contributions
- 82 100 votes

4 Exportation et international

- 1 600 participants
- 1 400 contributions
- 11 200 votes

4 Consommation

- 18 400 participants
- 6 700 contributions
- 64 400 votes



Forte mobilisation citoyenne

Plus de 157 000 votes... mais analyse impossible car l'origine des votes n'est pas connue

Discours de Rungis : 14 propositions



< Contractualisation renouvelée

- 4 Un contrat pluriannuel de 3 à 5 ans proposé par les agriculteurs prenant en compte les coûts de production

< Organisations de producteurs commerciales

- 4 Un regroupement beaucoup plus rapide et massif des agriculteurs en organisations de producteurs commerciales (les aides seront conditionnées à la taille des OPC)

< Indicateurs par filière

- 4 Chaque filière devra produire des indicateurs de marché, de coûts de production et un contrat type

< Un observatoire des prix et des marges renforcé

< Grande transformation des modèles productifs

- 4 Regroupement d'exploitations, arrêt des productions non rentables, diversifier les modèles sans les opposer...

< Concurrence

- 4 Saisir l'Autorité de la concurrence pour une interprétation précise du droit de la concurrence sur la possibilité de discuter prix et volume au sein des OPC
- 4 Adapter le droit de la concurrence européen si nécessaire

Discours de Rungis : 14 propositions



< Médiateur

- 4 **Une médiateur des relations commerciales agricoles au rôle renforcé :**
 - arbitrage valant référé et possibilité de nommer les acteurs irrespectueux

< Coopération

- 4 **Des règles de départ facilitées**
- 4 **Davantage de transparence sur la redistribution des gains aux producteurs**

< Seuil de revente à perte et promotions

- 4 **Relever le SRP et encadrer les promotions filière par filière, en fonction du niveau d'ambition des plans de filière**

< Plans de filières

- 4 **A conclure avant la fin de l'année avec des objectifs chiffrés à cinq ans**
 - Transformation de l'offre vers une montée en gamme
 - Transformation des modes de production qui répondent aux attentes en matière d'écologie et d'environnement
 - Des objectifs chiffrés en matière de restructuration, de % de bio, de produits sous signes de qualité, de programme de recherche et de ciblage de l'investissement
- 4 **Ces objectifs peuvent aussi être déclinés par territoire avec les projets alimentaires territoriaux (PAT)**

< Séparer le conseil de la vente de produits phytosanitaires

< Réduire les délais sur les projets de production d'énergie

EGA : nouvelle donne agricole ?



- < **Tous les acteurs invités à se mettre en mouvement**
 - 4 L'Etat ne se positionne plus comme celui qui va résoudre tous les problèmes
- < **Développement massif des Organisations de Producteurs Commerciales**
 - 4 Les agriculteurs non adhérents à des coopératives vont-ils suivre cette proposition ?
- < **Agriculture familiale**
 - 4 Ce mot n'a pas été prononcé par le Président
- < **Filières végétales**
 - 4 Les exemples pris sont uniquement issus des filières d'élevages
- < **Améliorer la productivité des exploitations**
 - 4 Pas évoqué directement mais le Président indique :
 - « il y a des producteurs aujourd'hui qui produisent dans des conditions qui ne sont pas soutenables, qui produisent trop peu à des qualités trop faibles. Ils doivent faire l'objet de regroupements »
- < **Une nouvelle politique agricole française**
 - 4 Jouer la carte de la qualité et de la différenciation
 - 4 Restructurer fortement les moyens de production et les organisations